

ATTESTATION D'ADHESION AU CONTRAT D'ASSURANCES "MULTIRISQUES ASSOCIATION" Contrat groupe FFBA N° 108138/R

SMACL Assurances 141 avenue Salvador-Allende 79031 NIORT Cedex 9 Sté d'assurance mutuelle à cotisations fixes, Entreprise à conseil de surveillance et directoire régie par le Code des Assurances

SOUSCRIPTEUR FFBA - Inscrit à l'ORIAS N° 09052772

FFBA - Fédération Française du Bénévolat et de la Vie Associative

5, rue des Castors 68 200 MULHOUSE

N° CT: 13120W

ADHERENT / ASSURE

Réf. FFBA: N° adhérent

0108317

Aslama **GUILLOU Cécile** 47 rue du Mont Rond 01630 ST GENIS POUILLY

Validité du 01/01/2024 au 31/12/2024

DECLARATION

Objet de la couverture : humanitaire

GARANTIES

CONTRAT DE BASE : Classe 1

Nombre de membres inférieur ou égal à : 25

OUI

Responsabilité Civile Générale, Défense Recours, Responsabilité Civile Dépositaire, Responsabilité Civile, Locaux Occasionnels d'Activités, Indemnisation des Accidents Corporels, Mandataires sociaux, Assistance.

♦ MONTANT DES GARANTIES : Responsabilité civile générale

15 000 000 € dont dommages matériels et immatériels consécutif : 8 000 000 € 1 500 000 € 15 000 000 €

dont immatériel non consécutifs Locaux occasionnels d'activités Dommages aux biens confiés : Défense pénale et recours

50 000 € 75 000 €

FRANCHISES : Dommages matériels entre assurés :

Néant sauf 500 € pour les biens loués assurés par le loueur. Dommages aux biens confiés :

150 €

PROTECTION DES BIENS:

Assurance des locaux permanents :

OUI

Local 1: 47 rue du mont rond 01630 Saint-Genis-Pouilly

Local 2:

01/12/2023 01/12/2023 Surface:

Surface:

100m2

Assurance des biens mobiliers : Tous risques informatique:

Tous risques instruments de musique :

OUI 01/12/2023

Prop.+adh.

Capital assuré: 15 000 €

NON NON

Capital assuré: Capital assuré:

Capital assuré:

Tous risques Vidéo, photo, son, lumières et groupe électrogène :

NON NON

Nombre d'assuré :

Accidents corporels des adhérents ou pratiquants :

Numéro d'immatriculation couvert :

NON

NON

Garantie chapiteaux:

Option AUTO MISSION:

Annulation de manifestations:

NON

Val. assurée :

Circulation des chars et défilés : Biens exposés :

NON NON

NON

NON

NON

Val. Assurée: Catégorie: Nombre d'expo. :

Annulation/Interruption de séjours : Masques et costumes :

Protection juridique:

Avec salarié

Val. Assurées : Val. Assurées :

Nombre:

A Mulhouse, le 04/12/2023

La présente attestation est valable pour la période de validité sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances. Elle ne peut, en aucun cas, engager la responsabilité de l'assureur au-delà des clauses et conditions générales du contrat auxquelles elle se réfère.

FFBA 5, rue des/Ca 68200 MUI Orias 09052772

Attestation-RC-2024